

Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux

FICHE TECHNIQUE de la Salle  
**WITKOWSKI**  
138 places

PALAIS DE BONDY  
18-20 quai de Bondy, 69005 Lyon



## INFORMATIONS GENERALES

- **Contact pour toute démarche de location :**

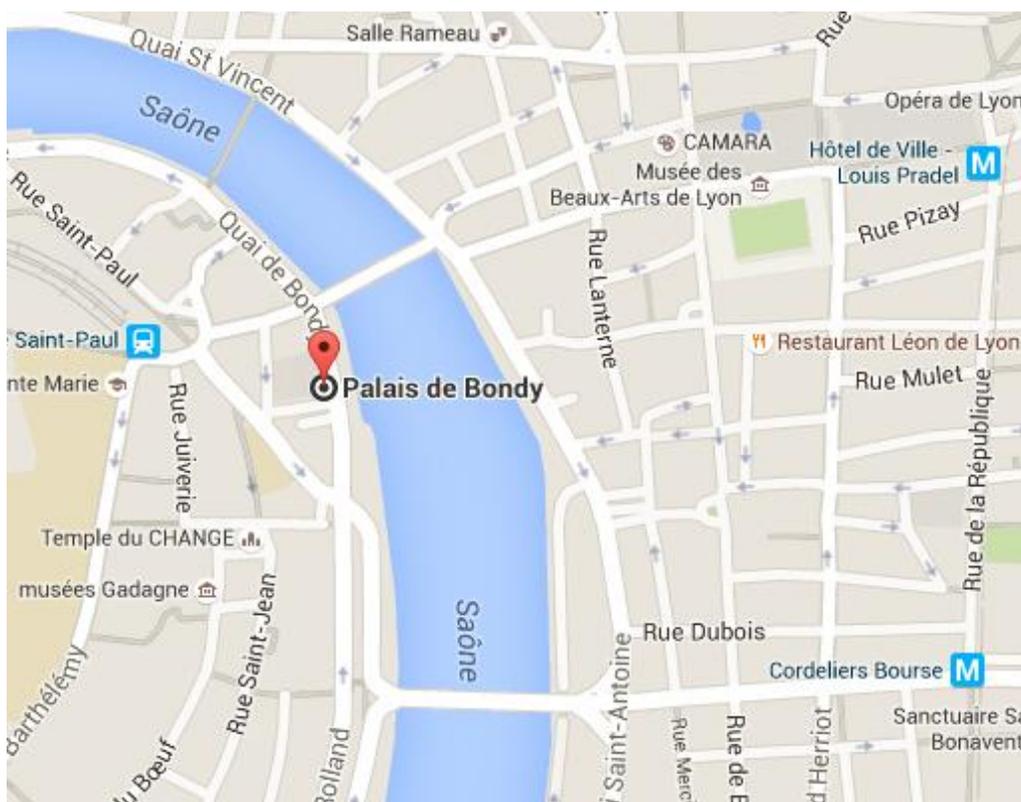
Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,  
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,  
11 rue du Griffon, Lyon 1<sup>er</sup> (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)  
**Accueil** : 04 72 10 38 21 du lundi au vendredi – 9h00/12h00 – 14h00/16h00  
Email : [salles.municipales@mairie-lyon.fr](mailto:salles.municipales@mairie-lyon.fr)

- **Contact pour toute information technique:**

**Laurence FILIPPI**, RESPONSABLE POLE TECHNIQUE  
Tel : 04 72 10 56 81 / 06 03 93 20 76 / [laurence.filippi@mairie-lyon.fr](mailto:laurence.filippi@mairie-lyon.fr)

**Frédéric TERRAS**, RESPONSABLE SECURITE, SON & LUMIERE  
Tel: 04 72 10 54 84 / 06 16 81 40 05 / [frederic.terras@mairie-lyon.fr](mailto:frederic.terras@mairie-lyon.fr)

- **Plan de masse – accès salle :**



La salle Witkowski se situe en rez-de-chaussée du palais de Bondy.

- **Entrée du Public** : 20 quai de Bondy, Lyon 5eme  
 - métro station « Hôtel de Ville » puis 10mn de marche, métro station « Saint Jean » puis 9mn de marche, ligne C3  
 - billetterie dans l'atrium pour l'accueil et vente de places.
- **Entrée des artistes** : 18 quai de Bondy, Lyon 5eme.

- **Conditions de mise à disposition de la Salle :**

- les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Les régisseurs son et lumière participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles municipales nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, les régisseurs son et lumière créent et pilotent l'intégralité des prestations d'éclairage et de sonorisation (définition, montage, réglages des équipements, régie).

Lorsque le contractant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant), les régisseurs son et lumière mettent les équipements à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

- **Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles:**

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement. L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.

## **ATRIUM**

- 1 grande banque d'accueil pour la billetterie + 1 petite banque mobile,
- barrières déroulantes sur plots mobiles pour files d'attentes.

## **LOGES**

- 1 loge collective ; limitée à 19 personnes, équipées d'une grande table ovale et d'un réfrigérateur,
  - 3 loges individuelles (pouvant fermer à clé) équipées de table de maquillage et miroir,
  - 1 cabinet de toilette.
- Accès direct à la scène par une porte donnant à Jardin.

## **LA SALLE**

- Capacité totale: 138 places



## **L'ESPACE SCENIQUE**

Plancher en bois.  
Dimensions: Hauteur plateau: 0.50m.  
Largeur: 5,30m.  
Profondeur: 3,50m

Escaliers à cour et à jardin donnant sur le parterre.



**Piano : Ibach Richard Strauss**  
(Le piano reste sur scène)

## **EQUIPEMENTS d'ÉCLAIRAGE**

La salle ne dispose pas de matériel d'éclairage particulier.  
Éclairage de la salle et de la scène par spots fixes au plafond.

## **EQUIPEMENTS de SONORISATION**

**-Une sonorisation mobile peut-être mise à disposition sur demande au préalable sur le contrat.**

- Console mobile amplifiée Yamaha EMX 512SC
- 2 enceintes sur pieds Yamaha Br12 300w
- 2 micros filaires Shure SM58
- 1 câble stéréo jack 3.5mm